



VILLEFRANCHE Infos

Bulletin
Municipal
Octobre 2024

N°15

« Priorité au bien vivre ensemble dans la cité »



Le concert de Nadau place Bernard Lhez, transformé en théâtre de verdure.



Sommaire

Le renouveau
du commerce
en bastide

Place Fontanges,
Avenue Caylet : de
gros chantiers à venir

Un parc photovoltaïque
à la place de l'ancienne
décharge

Sécurité routière - Police municipale : un radar pour prévenir des excès de vitesse

Dans le cadre d'un grand plan pour améliorer la sécurité routière, comme cela avait été acté en conseil municipal, la commune vient de doter la police municipale d'un radar dans le but de réguler la vitesse sur les voies. Objectif là-aussi, faire disparaître le sentiment d'insécurité.

« Il n'est pas acceptable que des voitures passent à 70 km/h au lieu de 30, en tour de ville », expliquait le premier adjoint au maire Jean-Claude Carrié fin 2023 en séance du conseil municipal. « On va devoir prendre des mesures afin de faire comprendre aux gens qui ne veulent pas respecter les limitations que cela est inadmissible. Après avoir amélioré la voirie lors de la première moitié de mandat, ce plan sécurité sera déployé sur la deuxième partie ». Et au cours de cet été 2024, la collectivité a reçu le radar qui va être opérationnel afin que les services de la police municipale puissent assurer les contrôles sur l'ensemble de la commune. « C'était une demande très forte de la population qui est remontée jusqu'à nous », rappelle le maire Jean-Sébastien Orcibal. Les contrôles routiers devaient débuter dès ce début septembre. Les neuf agents de la police municipale déployés en duo ou en trio les assumeront. « Nous avons identifié trente secteurs pour privilégier les contrôles, là où la route est aménagée, dont plusieurs tronçons limités à 30 km/h », a rappelé Rudy Rousselle, chef de la police municipale. A savoir en particulier, tour de ville, route de Toulouse, route de Montauban, et d'autres axes majeurs. Le même insistant : « On sera présent stratégiquement sur des horaires de passage, car les usagers de la route doivent comprendre qu'il y a des limitations à respecter. » Les tests effectués en amont parlent d'eux-mêmes. A titre d'exemple, certains automobilistes dépassent les 100 km/h sur la route de Montauban, pourtant limitée à 50 km/h.



Ce nouvel outil confortera l'action de sécurité routière de la Police municipale.

Animations sportives - La Caravane du sport a sillonné la commune



Un mur d'escalade pris d'assaut, place Notre-Dame

Le rendez-vous estival de l'UFOLEP baptisé la Caravane du sport mérite bien son nom. En ce mois de juillet 2024, ses animateurs ont posé, avec l'appui de la collectivité locale, leurs différents ateliers ouverts aux enfants et aux ados en différents points de la commune : Place Notre-Dame, quartier du Tricot, place Saint-Jean. L'objectif étant de sensibiliser les jeunes générations à différentes pratiques sportives à partir d'ateliers distincts. Escalade, tir laser, terrain de foot éphémère et autres furent pris d'assaut par de jeunes Villefranchois visiblement ravis de cette initiative.

Services municipaux L'équipe de propreté urbaine s'installe rue Pomairols

La volonté municipale est d'installer un maximum de services publics et en direction du public dans le cœur de la bastide. Après déjà plusieurs déménagements, c'est le service de propreté urbaine qui vient de rejoindre les locaux de la Poste originelle de la ville dans la rue Pomairols. Le service se situe à quelques encablures de l'église Saint-Joseph et de son village Aveyronnais, de la Maison de l'Occitan et de la première résidence étudiante.



MAIRIE DE VILLEFRANCHE

Promenade du Guiraudet 12200 Villefranche-de-Rouergue

Tél. 05 65 65 16 20

Site internet :

<http://www.villefranche-de-rouergue.fr/>

Page Facebook :

Commune de Villefranche-de-Rouergue

Dialoguez avec vos élus :

téléchargez l'application PopVox sur votre smartphone ou votre PC sur popvox.fr

L'HÔTEL DE VILLE

(services administratifs et services techniques)

ouverts au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30



Bulletin d'information édité par la commune de Villefranche-de-Rouergue (12), Directeur de la publication : Jean-Sébastien Orcibal, Création-Conception-Rédaction : l'Agence JPC, Maquette : Mat et Brillant, Impression : Grapho 12, Crédits photos : l'Agence JPC, Sébastien Julien, Dépêche du Midi, Services techniques municipaux, Delphine Trébosc, Laurent Barthe Remerciements à Serge Gayral pour la traduction de la chronique occitane et à Dorian Cayla pour le logo, Dépôt légal en cours.

EDITORIAL

« **Priorité au bien vivre ensemble dans la cité** »



Le cadre de vie est à la fois le lien collectif et le bien commun de tous nos concitoyens. Pour moi comme pour mon équipe, il s'agit bien d'un des piliers majeurs de notre action en matière de politique de la ville avec la reconquête de la bastide, la sécurité, la voirie, mais aussi l'amélioration de l'habitat, la solidarité, la politique jeunesse et le travail en lien avec le tissu associatif. En y regardant de plus près, on mesure combien tout est imbriqué, indissociable même. Car comment imaginer un bien-être collectif dans un cadre de vie agréable sans sentiment fort de sécurité par exemple. Depuis le mois de mai 2020, date de la mise en place de notre conseil municipal, avec mon groupe majoritaire, nous nous sommes attachés à amplifier cette ligne de conduite autour des notions de partage, de respect, de vivre ensemble assurant le lien avec toutes les composantes de la cité.

« Près de 80% des résidents des quartiers prioritaires se sentent bien ou plutôt bien dans leur quartier »

Notre politique de la ville, dont le Contrat de ville copiloté par la commune, l'Etat, et la communauté de communes en partenariat avec quatorze autres signataires dont le Département et la Région vient d'être prolongé jusqu'en 2030-, se coconstruit grâce aux remontées des habitantes et des habitants. Et ce via les outils que nous avons mis en place : les réunions de quartier, notre application Popvox, l'écoute des élus et des référents de quartiers organisés dans le cadre de notre projet participatif, les remontées directes auprès des services... Autant d'informations prépondérantes permettant d'appuyer sur telle action, de rectifier le tir sur telle autre, tout en conservant le fil rouge de la réalisation du programme pour lequel nous avons été élus et dont l'essentiel est déjà réalisé ou lancé à l'approche de la dernière année du mandat. Cet ensemble de choses est bien l'ADN de notre action globale. Les résultats du questionnaire que nous avons diffusé durant l'été 2023, en direction des résidents des quartiers prioritaires de la Bastide et du Tricot, mettent en avant le fait que près de 80% d'entre

eux se sentent « bien ou plutôt bien » dans leur quartier. Ainsi, notent-ils que les principales améliorations ont été constatées dans les mobilités avec en particulier la mise en service du Bastibus gratuit, dans les animations culturelles, sportives ou de rues en Quartier Prioritaire de la Ville, pour la sécurité, le cadre de vie et l'habitat-logement, découlant des efforts réalisés par la ville dans ces domaines. Des efforts qui se traduisent par le renforcement des services de police municipale et de l'amplitude des horaires d'ouverture de leurs locaux, l'amélioration de la coordination avec la gendarmerie, le développement des partenariats dans le cadre de la relance du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le programme de revitalisation de la bastide (Action Cœur de Ville et Bourg centre Occitanie)... Tout cela en réalisant également des achats de bâtiments dans le but d'amener des associations et des services en bastide, et donc un flux supplémentaire.

Des programmes qui redonnent confiance aux acteurs socio-professionnels et aux investisseurs. Pour preuve en juillet dernier, si on tapait la requête « où s'installer dans le Sud Ouest ? », Google renvoyait Villefranche en position 1 ou 2. Les demandes immobilières l'attestent aussi, car on voit de plus en plus d'acheteurs potentiels Français, Américains et Britanniques jeter leur dévolu sur des maisons du centre historique. Une tendance qui s'est confirmée cet été suite à différents événements comme Opéra Bastide, les Bastides en Meules Bleues, ou encore le concert de Nadau et le festival en Bastides qui, en drainant de nombreux festivaliers, ont fait mouche. L'addition de toutes les actions que nous menons depuis l'élection de l'équipe d'Osons pour Villefranche en 2020 confirme la nécessité de faire vivre une vraie politique de la ville au sens large, et surtout concrète dans le quotidien de la population. Il s'agit bien d'une priorité qui s'est affirmée par le premier budget municipal dédié au contrat de ville voté en 2021, suivi de l'appel à projets lancé en 2022.

Je reste persuadé qu'un maire se doit d'être à l'écoute de sa cité. Il faut qu'il la sente, qu'il l'observe, qu'il écoute ses habitants sans s'enfermer dans des certitudes. La dynamique et la mutualisation de moyens mis en oeuvre par l'Etat et les collectivités locales vont dans ce sens en développant des thématiques et des actions innovantes répondant aux besoins de tous. Tout notre quotidien avec parallèlement le développement de gros projets structurants comme la métamorphose de la place Fontanges ou la réfection de l'avenue Caylet en lui donnant une vraie dimension paysagère, s'inscrivent dans cette logique. Parce que nous vous le devons. Soyons fiers d'être Villefranchois !

Jean-Sébastien Orcibal
Maire de Villefranche-de-Rouergue



LE DOSSIER - CENTRE VILLE

« Commerces de proximité : le pari de la reconquête avance à grands pas »



Après un long travail reposant sur le retour de l'attractivité de la ville en passant notamment par le traitement du sentiment d'insécurité et par le repositionnement d'associations et de services publics, les premiers effets se font sentir en cette année 2024 avec le retour de nombreux commerces en bastide comme en proche périphérie.

Le « Villefranche bashing » souffre bien d'un coup de mou. En dépit de bâtons dans les roues et d'autres chausse-trappes plus ou moins bien intentionnés, la ville retrouve des couleurs comme s'y était engagée la municipalité conduite par Jean-Sébastien Orcibal. Faire de l'attractivité un des chevaux de bataille du mandat municipal s'inscrit au rang des priorités. Ainsi l'idée de permettre à différents services publics de s'installer en centre-ville porte ses fruits comme on peut le mesurer avec l'implantation de l'unité de formation à distance de la Région Occitanie rue Bories ou encore les services RSA du Département de l'Aveyron place de la République, sans

oublier l'arrivée de différents services municipaux (scolaire rue du Sénéchal, animation rue Bories, ou encore propreté urbaine ainsi que la première résidence étudiante rue Pomairols et Hôtel de Police rues Bories-Camille Roques). A cela s'ajoutent déjà les locaux de l'OPAH Renouveau Urbain sous les arcades, l'UFOLEP allées Aristide Briand, et d'autres déjà installés ou en cours d'installation.

L'autre étape est bien le retour de commerces en lieu et place des rideaux baissés. Là aussi, cette année 2024, après l'amorce en 2023, marque un tournant. Au cours des dernières semaines des boutiques ont rouvert que ce soit en bastide ou dans la proche périphérie. Tel est le cas pour Coriolis (téléphonie) place de la République, Niia Shop (prêt-à-porter féminin) rue Marcellin-Fabre, Retour d'Aubrac (produits régionaux) sous les arcades, Lire Passion librairie Joffre, rue de la République, Chrysalide créations (robes de mariées, vêtements), le restaurant le Bal ô thym, le Barbier en lieu et place du magasin de chaussures Loupias, une échoppe de brocante l'Art du temps, la Douce heure en bastide (bien-être), les Saveurs d'Hélène (traiteur et restaurant), Solead RH-Oui Job interim, Domuvia Immobilier, Géraldine et ses bobines rue de la République aussi. Tout cela jumelé au lancement des travaux de la future résidence étudiante dans les locaux de l'ancienne annexe de l'hôtel de l'Univers dans cette même artère et l'ouverture prévue d'une laverie à ce même niveau. D'autres enseignes ont ouvert en différents points du centre historique : Histoires d'Ambiances (brocante) rue Urbain-Cabrol dans l'ancien Grenier à sel, la Bohème by Sy (décoration) rue Bories, Stéphane Fleuriste place de la République, Dominique Roux architecte à l'intersection arcades-rue Montlauzeur, Chez Kléber restaurant-bar sous les arcades, le Lieu-dit fast food gourmet allées Aristide Briand, la Supérette du boulevard de Gaulle (cette liste est non exhaustive)... Et, parallèlement, il apparaît que l'hémorragie des fermetures s'érode.

« Nous travaillons sur d'autres ouvertures, en particulier au niveau de magasins fermés depuis très longtemps », explique le maire Jean-Sébastien Orcibal rappelant que « la politique municipale vise aussi à l'installation des associations en centre-ville, pour occuper les vitrines des rues moins commerçantes, par exemple rue Pomairols comme c'est déjà le cas avec la Maison de l'Occitan. »

Résultat : plus de passage, plus de vie, plus de chiffre d'affaires pour les commerçants et une ville qui retrouve de sa superbe perdue pendant un moment.





CULTURE

Théâtre des bastides : une marque forte pour la ville



Une signalétique qui respecte l'architecture du théâtre



La maquette du programme du Théâtre des Bastides.

Un théâtre à l'italienne, le seul du département et un des rares de l'ex région Midi Pyrénées, et non une salle des fêtes comme cela est inscrit sur son fronton. La municipalité a décidé de le baptiser « Théâtre des bastides » en l'accompagnant de visuels confortant cette image.

« Nous nous devons de respecter le cachet historique des lieux, aussi était-il impossible de faire disparaître l'appellation salle des fêtes figurant sur le fronton du théâtre, donc nous l'avons conservée, tout en faisant créer une identité visuelle par des graphistes nous permettant de bien mettre en avant la notion de Théâtre des bastides, réaffirmant le positionnement de Villefranche en ville centre du territoire », explique le maire. Cette démarche s'inscrit dans la volonté politique du groupe majoritaire de valoriser la richesse de la programmation du théâtre avec plus de 50 dates d'occupation en 2023. « Jusque-là, chaque entité utilisatrice avait la main sur la communication ; or nous nous sommes rendus compte que certains spectacles de grande qualité ne bénéficiaient pas de l'attrait du public qu'ils méritaient, aussi la municipalité a-t-elle

souhaité accompagner le fonctionnement en proposant une programmation globale sur une saison. Dans cette optique un programme va sortir présentant l'ensemble des événements de la saison. »

Créer une identité visuelle

Une fois la trame de fonctionnement mise en place, il fallait créer l'identité visuelle pour le théâtre. Le dossier a été confié à la même société qui a déjà réalisé celle du Bastibus et de la Manufacture. « Nous avons choisi cette marque forte avec un code couleur s'intégrant dans la façade où prédomine de la faïence bleu-vert sur l'appellation salle des fêtes », rappelle Jean-Sébastien Orcibal. L'appellation « Théâtre des bastides » entend appuyer sur le rayonnement des lieux dans la ville. D'autant que le logo et la marque en intégrant les spécificités de leurs spectacles confortent cette démarche.

Aucun doute, la richesse de la programmation imposait de bénéficier d'un tel support. « Notre objectif à terme, reprend le maire, est bien de montrer la richesse des animations culturelles et des associations de Villefranche-de-Rouergue soutenues par la ville à travers trois supports : la programmation de la Manufacture, la programmation du Théâtre des bastides, et la programmation événementielle au cours de l'année, ce qui impose un travail de coordination autour de notre projet culturel et des programmations.»

CADRE DE VIE

Le secteur de l'aérodrome de Graves en pleine mutation

L'implantation d'une aire de jeux dans le cadre du budget participatif, jumelée à d'autres travaux d'importance et de qualité prévus à l'aérodrome ont pour objectif de conforter ce micro quartier de la commune, espace privilégié pour les fans d'aviation, les marcheurs et celles et ceux désireux de se poser au bar restaurant le Saint Ex'.

Les plus anciens des Villefranchois doivent se souvenir des soubressauts qui avait mis l'aérodrome de Graves au centre de bien des discussions, plus ou moins enflammées. Propriétaire d'une résidence secondaire sur le causse de Cajarc, Georges Pompidou, l'ancien premier ministre du Général de Gaulle, devenu président de la République le 20 juin 1969, cherchant l'opportunité de se poser en avion à proximité s'était ouvert à Robert Fabre, alors député-maire de Villefranche, sur l'éventualité de moderniser l'aérodrome de la Perle du Rouergue, géré par l'association l'Aéro club. En 1966, l'avion qui le transportait s'y était déjà posé une première fois. Mais ce fut peine perdue ! Déjà les lobbies s'activant, c'est du côté de Livernon dans le Lot, en rase campagne, bien loin de la sous-préfecture Figeac et de... Cajarc qu'il fut décidé d'aménager un aérodrome. La polémique enfla, le site fut même baptisé «l'aérodrome Pompidou»...

Cette parenthèse refermée, la municipalité consciente de la nécessité de soutenir l'action de l'Aéro-Club, comme des gérants du Saint Ex' et de satisfaire au mieux les Villefranchois, a lancé un processus de travaux. Avec en premier lieu, l'aménagement d'une aire de jeux à la toute proximité du restaurant et des hangars à avions, sur une friche. Adjoint au maire en charge du Cadre de Vie, Amid el Bouti a suivi ce dossier jusque dans le détail, tout en travaillant, en relation directe avec le maire Jean-Sébastien Orcibal, et assurant les rencontres sur le terrain avec les intéressés. « En aménageant cette aire de jeux, nous avons voulu rester dans l'esprit nature qui anime le quartier », traduit Amid el Bouti. Ainsi les matériaux choisis s'insèrent-ils dans une démarche de développement durable. Ceinturée de ganivelles en bois, l'aire de jeux comporte un toboggan, un tourniquet et un ensemble balançoire, ainsi que des tables de pique-nique. « Nous devons donner un sérieux coup de chapeau au service espaces verts qui a d'abord nettoyé le terrain rempli de ronces et d'orties, avant de le préparer, de l'ensemencer et de l'organiser. » L'accès, avec une porte accessible aux personnes à mobilité réduite, est très facile et ouvert à tous. Sur place l'adjoint au maire multiplie les échanges afin de voir encore quelles améliorations apporter.



L'aire de jeux de Graves, sécurisée grâce à l'installation de ganivelles, donne sur les pistes de l'aérodrome.



une métamorphose réussie pour cette entrée de ville.

Place de la République - Le nouveau spot de l'été

Les travaux terminés, menés en interne par l'équipe municipale de la voirie, la place de la République a pu vivre son premier été d'un genre nouveau. Oubliée la surface bitumée et polluée par la présence des voitures. La place de la République est aujourd'hui transformée et fait la part belle aux piétons. Autour de la colonne-fontaine, et à l'ombre des platanes, les bancs installés font le bonheur des habitués comme des visiteurs. L'extension de la terrasse de la brasserie le Globe sur la place a mis en exergue la volonté de convivialité qui doit servir de marqueur aux places de la cité. Une belle réalisation, qui symbolise à elle seule l'attractivité retrouvée du cœur de ville, redorant l'image touristique de la ville et offrant un nouveau lieu d'agrément pour les habitants.

RÉSEAU PETITE ENFANCE

Une offre adaptée aux besoins des parents et des enfants

Exemple primordial d'accueil des tout-petits, le réseau petite enfance fonctionne sous la forme d'un guichet unique englobant les services de la crèche municipale, de la crèche parentale, du relais petite enfance des assistantes maternelles et permet aux familles de choisir le mode de garde pour leurs enfants.



La municipalité accorde une attention particulière à la petite enfance, cette période sensible pour le développement et la sécurisation de l'enfant.

La crèche municipale « la Cabane aux Doudous »-Un matin comme les autres à la crèche municipale, installée rue du Sénéchal au sein de la Maison de la petite enfance. Certains un peu craintifs, d'autres avec plus d'assurance, les enfants y sont accueillis par Charlotte Dejean, la directrice, infirmière puéricultrice, entourée d'une adjointe éducatrice jeunes enfants, de quatre titulaires (possédant soit un CAP d'accompagnant éducatif-petite enfance, soit un Bac Pro services à la personne et aux territoires dont la formation peut être dispensée au lycée Beauregard) et de quatre auxiliaires puériculture. La structure est agréée pour 25 places, « soit 75 enfants fréquentant la crèche municipale à l'année », rebondit la directrice. Les repas et les goûters sont livrés par le prestataire (Centre Hospitalier) et sont inclus dans la prestation au même titre que les couches.

La Crèche Parentale « l'île aux trésors »- son fonctionnement repose sur la synergie entre professionnels et parents, et est gérée par une association de parents. La crèche est agréée pour 19 places, permettant l'accueil de 42 enfants à l'année. L'encadrement se compose d'une directrice éducatrice de jeunes enfants, Marylise Fraisse, et d'une équipe formée d'auxiliaires de puériculture, et de personnels titulaires du CAP d'accompagnant éducatif petite-enfance. Les parents assurant des permanences. Ici, les repas sont préparés par les familles et

réchauffés. La fourniture de couches est incluse dans le tarif. Comme le défend, Martine Razavi, élue déléguée à la petite enfance et aux affaires scolaires : « grâce à ce dispositif, les besoins d'accueil des plus petits sont couverts. »

Relais petite enfance « RibAMBelle »- Toujours au sein de la maison de la petite enfance, le Relais petite enfance se présente comme un guichet unique de la petite enfance. Les missions de ce service gratuit vont de l'information à l'orientation, ainsi qu'à l'animation de temps collectifs à destination des assistantes maternelles et des parents accompagnés de leurs enfants. L'animatrice du Relais Petite Enfance, Christine Azam enregistre les pré-inscriptions pour les structures collectives mais également pour les assistantes maternelles, et met en relation les parents employeurs et leur future salariée.

C'est aussi un lieu d'échange entre assistantes maternelles autour de leur métier, dans le but de combattre une forme d'isolement. L'autre intérêt majeur repose sur la socialisation des enfants dont elles ont la charge. Un fonctionnement original, complémentaire des deux crèches.

« Garantir un accueil de qualité »

En s'appuyant sur la charte nationale de la petite enfance et des dix grands principes qui l'animent, le dispositif mis en place par la commune repose sur la garantie d'un accueil de qualité pour les enfants, afin de satisfaire aux desideratas des familles. « Nous démontrons qu'à Villefranche, il y a du choix dans l'offre de garde, ce qui n'échappe pas aux nouveaux résidents, traduit Martine Razavi. Par contre nous devons rester vigilants en particulier lors des départs à la retraite des assistantes maternelles. »

« D'où poursuit-elle, l'intérêt de bénéficier de filières de formation comme celles de Beauregard. » Des professionnels compétents pour l'accueil demeurent un élément capital du processus municipal « car cet apprentissage est prépondérant pour les enfants, pour preuve, ils se souviennent toujours de leur nounou ». Parmi les autres objectifs, l'apprentissage des règles sociales occupe une place incontournable. « Nous sommes là pour rassurer les familles. Tout un travail est fait pour préparer au mieux la séparation enfant-famille ».

Le projet pédagogique, avec pour élément principal le bien-être de l'enfant accueilli, s'inscrit aussi dans l'apprentissage du bien-vivre ensemble sur fond de mixité sociale. De nombreuses actions ouvrent des ponts entre les différentes entités : fêtes communes au sein de la Maison de la Petite Enfance, grande semaine autour de la petite enfance... Pour aller plus loin encore, la Passerelle, lieu d'accueil enfants-parents, implanté tout près à l'ancienne maternelle sud, permet deux fois par semaine aux parents, grands-parents, accompagnateurs, de bénéficier d'une parole libre, sur fond de méthode Dolto, avec les accueillants.

Sans oublier, « la classe dès 2 ans » de l'école Pendariès, ciblant les enfants n'ayant pas de moyens de garde, qui leur offre une première vie sociale.



Les structures de la Maison de la Petite Enfance ont pour vocation d'aider les couples à concilier leur vie professionnelle, sociale et familiale, d'accompagner les familles dans leur fonction d'éducation, et de favoriser l'éveil et la socialisation des enfants.

Les crèches sont ouvertes du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
Contacts : La Crèche municipale «La Cabane aux doudous» : 05 65 45 61 46
Crèche parentale L'île aux trésors : 05 65 45 07 52
Relais Petite Enfance : 05 65 45 60 14

RENTRÉE DES CLASSES

Stabilité des effectifs en maternelle et dans le primaire

A l'heure de la rentrée, Martine Razavi conseillère municipale déléguée à la petite enfance et aux écoles, supervise les travaux dans les moindres détails. Rencontre.

Comment se présente cette rentrée 2024 au niveau des écoles publiques dont la commune a la responsabilité ?

En termes d'effectifs, en ce 1er septembre nous avons accueillis 575 écoliers dans les différents groupes scolaires : Pendariès, Robert Fabre et Chartreuse. Ce qui correspond à une baisse de 13 enfants par rapport à 2023. Une baisse concordant avec celle de la démographie enregistrée au niveau national avec moins de naissances. Par contre nous nous maintenons très bien. Nous n'avons enregistré aucun départ de familles, ce qui est rassurant.

Quelles sont les nouveautés au niveau des groupes scolaires ?

La maternelle Pendariès enregistre l'ouverture d'une nouvelle classe, ce qui nous conforte là à la création d'une « classe dès 2 ans ». Par contre une fermeture est recensée au groupe scolaire de la Chartreuse alors que, paradoxalement, avec 110 écoliers, il y a plus d'élèves qu'à la rentrée 2023. Or, cette classe aurait déjà dû fermer l'année dernière. Le souci réside dans le fait que la classe de la petite et de la moyenne section de maternelle accueillera 26 élèves, ce qui, en particulier, pour ce niveau d'âge fait beaucoup. Par contre, compte tenu des effectifs à moyen terme, nous n'avons pas de menace de fermeture d'école. Mais nous restons vigilants.

Au niveau des travaux programmés durant cet été, quelles ont été les priorités ?

D'abord je tiens à rappeler que l'enveloppe budgétaire attribuée à cette amélioration des groupes scolaires située à hauteur de 70 000 € reste stable et a été doublée depuis 2020 à notre arrivée aux commandes de la commune. Cette année de gros efforts ont été consentis sur le groupe scolaire Robert Fabre. L'objectif étant de rattraper le retard accumulé notamment avec une rénovation globale comportant des travaux en maternelle sur la toiture du dortoir, sur la peinture des couloirs, du hall extérieur ainsi qu'une classe. Deux sanitaires ont aussi été refaits entièrement. Au niveau de l'école élémentaire une classe a été repeinte. Ce que les entreprises intervenantes n'ont pas pu réaliser le sera lors des vacances de Toussaint.

L'installation d'une 5e classe a impliqué aussi des travaux importants à Pendariès ?

Tout à fait. Nous avons fait transformer la salle de motricité afin d'accueillir les enfants de la 5e classe et du coup la petite salle située à côté de la cantine devient la nouvelle salle de motricité. Le groupe scolaire Pendariès, comme celui de la Chartreuse ont fait l'objet d'un passage en éclairage led. Plus spécifiquement pour la Chartreuse, nous avons fait traiter les évacuations d'eau devant le portail d'entrée. Le petit jardin de la maternelle a été ouvert vers la cour et sera ensemencé à l'automne. Divers autres petits travaux ont été réalisés en régie dans toutes les écoles durant l'été.

Le portail famille que vous avez mis en place apporte-t-il toujours satisfaction aux parents ?

Les retours sont bons. Il est simple d'utilisation et permet de réserver, d'annuler et de reporter les repas de cantine avec paiement sécurisé par carte bancaire. A noter que ce portail est utilisable par tous, sous réserve d'avoir effectué la demande auprès du service scolaire afin de recevoir ses identifiants (il suffit d'appeler le secrétariat situé rue du Sénéchal au 05 65 65 22 52). L'utilisation de ce Portail Famille facilite les démarches administratives des familles et sert aussi de moyen de communication avec elles. Autre point, il n'y a aucun changement dans l'organisation du temps scolaire, et nous restons sur le créneau de la semaine de 4 jours.



Martine Razavi
conseillère municipale déléguée à la petite enfance
et aux écoles le jour de la rentrée à l'école Pendariès.

Pratique

L'accueil des enfants est possible grâce à l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) géré par la FCPE. Il a lieu tous les matins dès 7h30 et le soir jusqu'à 18 h 30. L'ALAE de midi fonctionnant de 13 h 20 à 14 heures.

Pour la restauration scolaire, la réservation des repas s'effectue donc sur le Portail Famille et peut aussi se faire au service d'accueil de l'hôtel de ville (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17h30). Les repas sont fournis par le Centre Hospitalier. Les nouveaux tarifs étant de 3,90 € par repas et de 5,10 € pour les élèves domiciliés hors commune. Trois types de repas sont proposés : traditionnel, sans viande et sans porc.



L'heure de la rentrée pour les élus lors de la visite
des groupes scolaires, comme ici à Robert Fabre.

La Phrase



« La nouvelle classe de maternelle créée au groupe scolaire Pendariès envoie un signal fort de la dynamique de la ville. On voit que l'on capte de nouvelles familles à Villefranche, de part la qualité de notre cadre de vie, l'offre de services proposée, la bonne santé de notre économie avec des entreprises qui recherchent de la main d'œuvre ; cela contribue à les attirer à Villefranche, et cela se traduit dans la fréquentation de nos écoles, et notamment la maternelle. »

Jean-Sébastien ORCIBAL
maire de Villefranche

ANIMATIONS ESTIVALES



Un incroyable été de spectacles sur les places transformées

Quel été ! De la fin juin au terme du mois d'août, les temps morts n'ont pas été légions pour tous les goûts et toutes les bourses. La volonté municipale, s'appuyant sur les nombreuses animations, a permis une grande diversité dans la programmation. Sans que personne ne se marche sur les pieds, une unanimité s'impose. « Tout a été fait pour que tout le monde y trouve son compte et le déroulement d'un été festif dense.

L'espace public investi

Mieux, toute cette programmation a permis de transformer l'espace public en un immense théâtre, prêtant grâce aux efforts consentis à cet accueil artistique et créatif. Avec ses multiples animations, le centre historique démontre son attractivité sous un angle nouveau. Et surtout réaffirme que les festivités diverses ont pris la mesure du fait que cette richesse patrimoniale devait servir. Les Espaces Culturels qui, avec leur festival en Bastides dévolu aux arts de la rue, a su offrir un été en pente douce, un nouveau cap a été franchi, au-delà de la seule place Bernard Lhez avec le concert de Nadau et un positionnement de la scène proche du théâtre, capable d'accueillir plus de 1 500 spectateurs. Et ce grâce à la volonté des organisateurs qui ont été dans le même état d'esprit : Festival en Bastides et Labyrinthe musical avec le concert du trompettiste Jean-Pierre Laroche lors des marchés gourmands des dimanches soirs avec des fréquentations atteignant 1 500 personnes, les jardins de l'Hôtel de Ville avec le tir au canon que furent lancées les fêtes de la Saint-Jean, les jeudis matins place Notre Dame et les balades musicales allant de rue en place et avec succès, ses spectacles dans les rues et sur les places : Lescure, Tricot, Saint-Jean Jaurès et place de la République sont aussi à mettre dans la corbeille.

L'idée étant pour 2025 d'inciter à poser d'autres animations sur d'autres places oubliées comme la place du Serpente, placette de la rue Prestat, place de la République... Manière de conforter ce succès. Mais que cet été 2024 bâti autour d'animations diverses, certaines nouvelles, fut beaucoup plus riche que nous l'avons eu », salue le maire.

Légende photo 1 : Le tir au canon du jeudi 27 juin dans les jardins de l'hôtel de ville lançant les fêtes de la Saint-Jean et les animations estivales. Légende photo 2 et 3 : La première édition des Bastides en Meules Bleues s'est imposée, dès ce mois de juin, comme un rendez-vous convivial et convivial à Villeneuve avant un retour à Villefranche pour une soirée repas concert qui fera date.

Légende photo 4 : Escapade salsa pour une belle nuit estivale de juillet.

Légende photo 5 : Beau succès pour la première foire aux vins de l'Aveyron sur la place Saint-Jean là où tous les dimanches soirs, les marchés gourmands attirent de nombreux visiteurs.

Légende photo 6-7 : Toujours autant de succès pour le festival en Bastides qui lors de son étape Villefranchoise a encore investi les places du centre-ville.

Légende photo 8 et 9 : Cela aura été, en terme de fréquentation, le temps forts de l'été Villefranchois donnant aussi toute la dimension scénique à la programmation estivale.

Légende photo 10 et 11 : Nouveau venu dans le paysage des manifestations locales, le festival Opéra Bastide s'est imposé grâce à ses concerts de qualité.

Légende photo 12 et 13 : Le Labyrinthe musical a apporté aussi sa pierre à l'édifice collectif des animations estivales que ce soit à la chapelle de la Madeleine.

Légende photo 14 : Autre coqueluche de l'été, les marchés gourmands du Saint-Jean chaque dimanche soir.





Spectacles et animations en théâtre à ciel ouvert

ons dans la cité. Grâce à une programmation frappée du sceau de la diversité, il y en a eu nombreuses associations impliquées était bien d'offrir aux regards, comme aux oreilles, les pieds grâce à une coordination dans un esprit gagnant-gagnant. Et au terme de cette :rouve son compte », salue le maire Jean-Sébastien Orcibal, particulièrement satisfait du

mmense théâtre à ciel ouvert valorisant l'urbanisme de la bastide et de ses abords et se ples places, comme autant de lieux d'échanges remontant à la création de la bastide, le firmé en cet été 2024. À l'évidence les associations organisatrices de spectacles et mani- t servir de tremplin aux différentes programmations. Bien sûr l'idée originelle vient des montrer la voie. Mais durant les mois de juin, juillet et août qui viennent de s'écouler en lace Notre-Dame, avec la volonté de faire vivre des lieux les plus divers. Par exemple, la ocche de la Manufacture s'est imposée comme un vrai amphithéâtre de verdure suscep- ours et l'appui logistique de la commune. D'autres manifestations y ont eu lieu dans le omboniste Thomas Leleu. La place Saint Jean fut le rendez-vous très prisé des gourmets iant des pics, sans oublier la parenthèse de la foire aux vins Aveyronnais. C'est dans les Jean, un moment jumelé à l'apéritif républicain du début d'été. Les « fenêtres ouvertes » es de l'Opéra Bastide sont allées dans le même sens. Le Festival en bastides a poursuivi, ean, Pôle Jeunesse... Quelques concerts proposés par les bars et brasseries place Jean

ubliées jusque-là : place des Augustins, place de la Fontaine, petite placette de la rue - cette idée d'une bastide devenant un théâtre à ciel ouvert. eau et attractif. « Nous voulions un temps fort par week-end de juin à mi-septembre et

ivales.
vial devenant incontournable. Après le départ donné place Notre Dame, les équipages ont sillonné les routes menant aux bastides de Najac et

:hés gourmands ont fait recette en drainant de nombreux gourmets.
du centre historique mais est allé aussi dans le quartier du Tricot ou au Pôle jeunesse manière d'investir au mieux la ville.
:énique que mérite la place Bernard Lhez. Avec plus de 1500 spectateurs le concert de Nadau restera gravé dans beaucoup de mémoires qui plus

:erts lyriques, tous complets, et aussi aux multiples animations avec une mention toute particulière aux Fenêtres ouvertes de la Maison
lées lyriques à la surprise des personnes faisant leur marché.
elle des Pénitents Noirs comme avec l'incroyable récital du tromboniste Thomas Leleu devant un public vibrant place Bernard Lhez.



AMÉNAGEMENT

Faire de la place Fontanges le poumon vert majeur de la commune

Le projet de désimperméabilisation, de renaturation et de mise en valeur de la place Fontanges et du ruisseau Notre-Dame vise à améliorer le cadre de vie des habitants, tout en créant une entrée de ville qualitative par l'avenue Vincent Cibiel qui contribuera à l'attractivité de la bastide.

Fin 2020, en tout début de mandat, sécuriser le ruisseau Notre-Dame sautait aux yeux de l'évidence. L'autre élément déclencheur aura été en 2021 l'acquisition par la Ville du Moulin de la Conque. Très vite s'est donc imposée l'idée de jumeler à cela l'engagement de faire de la place Fontanges, un des poumons verts de la commune. « C'est, détaille le premier adjoint au maire Jean-Claude Carrié, un engagement politique fort d'autant que notre souhait est que la population s'approprie ce projet phare. » Un projet coconstruit par la commune de Villefranche, Ouest Aveyron Communauté (OAC) et le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A), en prenant en compte les retours des habitants via une enquête intitulée « le Renouveau de la place Fontanges » ainsi que l'organisation de réunions publiques et d'une journée d'information et d'animation.

L'enjeu majeur est bien de rendre ce site plus attractif, plus sécurisé, plus agréable pour les riverains et les visiteurs qui y stationnent. Il s'agit aussi de le transformer en un îlot de fraîcheur, en abaissant la température de plusieurs degrés sur cette place (3 à 7° à terme). Les solutions envisagées passent par un important programme de plantation d'arbres (plus de 250 arbres et plantes), et le remplacement du bitume de ce vaste espace par des matériaux rendant le sol perméable afin que l'eau y pénètre. Tout en conservant un parking ombragé de 200 à 240 places nécessaires aux portes de la cité. D'autant que les locaux de l'UDSMA, comme de la future Maison de Santé Publique (dans les anciens locaux de la gendarmerie) vont y être installés. Le projet consiste aussi à traiter la problématique du risque inondation que représente le ruisseau Notre-Dame, en protégeant quelque 400 habitations concernées par ce risque en cas de crue centennale. L'un des axes du projet étant de traiter la problématique du nœud hydraulique au niveau du moulin de l'étang.

Le réaménagement de la place s'inscrit aussi dans une démarche de développement des déplacements doux depuis la salle des fêtes jusqu'au centre ville, puis au-delà jusqu'à Toulonjac avec l'implantation d'une voie verte cyclable.

L'objectif est d'attribuer le marché cet automne pour un lancement du chantier avant l'hiver 2024-2025 et un achèvement des travaux fin 2025.



Lors de la journée destinée aux Villefrancoises et Villefrancois du 9 juin 2024 de nombreux habitants ont pu découvrir le projet.



La réunion publique a permis d'apporter les informations importantes aux citoyens.

Une carte de visite pour l'entrée de ville

Lors de la dernière réunion publique, le maire Jean-Sébastien Orcibal a mis en avant le fait de profiter de cette opération pour enrichir la ville d'une nouvelle carte de visite. Outre les différents volets de la réhabilitation, s'est imposé le fait d'offrir une nouvelle entrée de la cité via l'avenue Vincent Cibiel par le rond-point Francis Carco. Une entrée de ville moins étriquée que par la rue Borelly. De plus, un cheminement piétonnier allant de la salle des fêtes de Treize Pierres à la bastide est intégré au projet. Outre l'ensemble du dossier, le maire veut mener tout un travail sur et autour du moulin afin d'impulser un axe de revitalisation du quartier place Fontanges-avenue du Quercy. « La mise en valeur de l'étang et des abords du moulin via une structure esprit guinguette vont dans ce sens, comme dans un deuxième temps l'aménagement du moulin pour accueillir des locaux associatif», explique-t-il.

Le plus gros projet national en cycle urbain



La technicienne du bureau d'études villefranchois LBP, maître d'œuvre de l'opération, expliquant au public les détails du dossier.

Ce projet cofinancé à hauteur de 80 %, pour un budget estimé à deux millions d'euros sera une des priorités de la fin du mandat pour l'équipe municipale. Il a été reconnu par l'Agence de l'eau Adour Garonne comme prioritaire dans l'appel à projets lancé par la structure. « Il s'agit, rappelle Jean-Claude Carrié, avec 1,5 ha de superficie, du plus gros projet retenu à l'échelle du pays en cycle urbain. » Outre l'attribution de 500 000 € de subventions directes de la part de l'Agence, le processus qui sera mis en place pour dix ans permettra d'accroître la connaissance de tout ce qui se passe du ruisseau de la Vénerie au ruisseau de la Boudoumie qui coule sous l'avenue du Quercy jusqu'au ruisseau Notre-Dame. « Tout sera mis en œuvre pour identifier les risques et résoudre les problèmes d'une éventuelle crue centennale afin qu'elle impacte le moins possible les riverains », tranche le premier adjoint au maire. Le volet renaturation de l'espace public avec la création de deux méandres sur le ruisseau Notre-Dame, en amont du plan d'eau du moulin, rejoint ce dispositif.

La deuxième phase de ce plan de lutte contre les inondations consiste à réaliser d'importants travaux sur le bras du ruisseau de la Boudoumie, avec notamment la création d'une retenue d'eau de pluie au niveau de la place Fontanges (1,5 m sur 2 m). D'autres interventions telles que la suppression de remblais, la préservation de zones humides, l'amélioration de l'ouvrage, sont dans les clous... Une deuxième phase, qui doit s'étaler de 2027 à 2032, est prévue. Elle engagera autour de 2 millions d'euros, et sera cofinancée entre 50 et 80 % dans le cadre d'un programme Papi (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations).

Selon les estimations du bureau d'études, grâce à ces travaux, le coût des dégâts d'une potentielle crue centennale devraient être réduits de 11 millions à 1,2 million d'€.



Le plan d'eau du moulin de la Conque sera un élément central du « Renouveau » de la place Fontanges.

INFRASTRUCTURES

Avenue Caylet : Un chantier pour transformer cet axe majeur de la commune

Le chantier de la réfection globale de l'avenue Caylet, dans la portion allant de la Madeleine jusqu'à la Chartreuse, va entrer cet automne dans sa phase de finalisation et de consultation des entreprises, avant un démarrage effectif du chantier en fin d'année 2024 ou début 2025 pour une livraison prévue fin 2025. C'est ce qui a été indiqué par les élus et les techniciens des services départementaux aux riverains lors de la réunion publique du 17 juin dernier.

Ce sera « LE » dossier routier de la fin de mandat. Mené conjointement par la commune de Villefranche et le Conseil départemental, « chacun dans son rôle » comme l'assure le maire Jean-Sébastien Orcibal, le projet de réfection de l'avenue Caylet s'inscrit dans les priorités. Eric Cantournet, conseiller départemental de Villefranche, a d'ailleurs salué la qualité du partenariat qui s'est imposé entre les deux collectivités dans une démarche « gagnant-gagnant ».

« Un beau projet aux enjeux divers »

Car, comme l'ont révélé, lors de la réunion publique organisée à destination des riverains, les techniciens du Conseil départemental et le paysagiste associé au projet, compte-tenu de l'importance de l'intégration paysagère, les enjeux autour de ce dossier ne manquent pas. Il y a d'abord la fréquentation routière de l'axe qui avec quelques 4 500 véhicules, dont de nombreux poids lourds, qui l'empruntent au quotidien dans les deux sens (pour 85% des véhicules contrôlés, la vitesse enregistrée oscille autour de 60 km/h), l'adaptation aux nouveaux usages, parmi lesquels les mobilités douces, une des priorités du programme municipal en sera un des fils conducteurs. Et ce, tout en profitant de l'exécution du projet pour mettre en avant la valorisation de l'accès et du patrimoine de la Chartreuse. Ainsi, les objectifs du projet vont bien dans



Lors de la signature de convention entre la commune et Mutualia.

le sens de réduire la vitesse, de créer sur l'ensemble du parcours une mobilité douce piétons-vélos, d'accompagner au mieux l'accès aux services, commerces, et résidences des riverains, tout en intégrant le système de transport municipal Bastibus dans le dispositif. Dans cette optique le profil projeté porterait sur la réalisation d'une chaussée routière de 6,4m, d'une voie vélo de 3m et d'une voie piétonne de 2m. La réduction de la vitesse devenant effective de fait grâce au positionnement d'un système « d'entonnoir » et à l'installation d'espaces verts de protection. Qui dit réduction de vitesse, implique aussi une baisse des décibels. Ce qui fait dire à Jean-Claude Carrié, Premier adjoint au maire : « les comptages démontrent que ça roule trop vite, notre objectif étant de faire baisser la vitesse, grâce à la création de chicanes, pour amener à une conduite apaisée. » Le tout doublé d'une bordure haute de protection. La partie enrobée sera limitée à 6m, sa consistance aura aussi un effet significatif sur la réduction du bruit. L'absence de plateau vise également à limiter les nuisances sonores. « Nous devons, ajoutent les techniciens, combiner la désimperméabilisation des sols grâce à l'installation de pavés à joints larges et aux plantations ponctuelles. » De plus, le tracé comblera plusieurs chicanes associant stationnement et bandes cyclables. La vitesse se limitera à 50 km/h sur l'ensemble de l'axe, sauf au niveau du Centre Hospitalier et de la Chartreuse, où elle baissera à 30 km/h. A noter, comme l'a rappelé lors de la réunion publique Jean-Claude Carrié, que ces derniers mois les travaux sur les réseaux ont été anticipés, afin de lancer le chantier sans perdre de temps.



Les riverains découvrent le futur tracé.



Le public nombreux a alimenté le débat en apportant ses réflexions.

L'accès à la Chartreuse, revu et amélioré

« Dans le volet aménagement paysager, explique le maire Jean-Sébastien Orcibal, il y a une tranche qui n'était pas prévue au départ. Celle-ci porte sur l'aménagement d'une visualisation accentuée de l'accès à la Chartreuse Saint-Sauveur. Cet aménagement concernera la suppression des places de stationnement au bas de l'entrée de la Chartreuse, afin de valoriser les lieux autour d'une esthétique environnementale. Elles seront remplacées par une autre aire de stationnement située de l'autre côté de la voie. En lien avec la SNCF, grâce à la reconquête des espaces de friches proches de la gare comme le hangar métallique, nous pourrions organiser un parking très vert, sur l'emplacement de ce bâtiment. »

POINT DE VUE André At

(Vice président du Conseil départemental de l'Aveyron)

« L'aménagement de l'avenue Caylet, route départementale 922, dans le cadre du plan quinquennal liant le Département de l'Aveyron et la Commune de Villefranche, permet d'être sur une vision à long terme en prenant en compte les choix de l'équipe municipale comme le volet mobilités douces. Nous avons donc dû trouver un équilibre entre le projet routier et celui des mobilités douces sur fond de démarche environnementale. Le coût est évalué autour de 3M/€, dont 1,150 M/€ à la charge du Département, le reste à charge reposant sur la ville. Le maire Jean-Sébastien Orcibal et son équipe ont la volonté de transformer Villefranche, le Département va les aider. »

FINANCES

Budget 2024 : Réduire la dette tout en misant sur l'investissement

L'esprit du budget 2024 voté au printemps dernier met en avant l'absence de hausse des impôts locaux (la seule hausse émane des bases imposées par l'Etat) en poursuivant les engagements actés dans le projet municipal, tout en maîtrisant le niveau d'endettement.

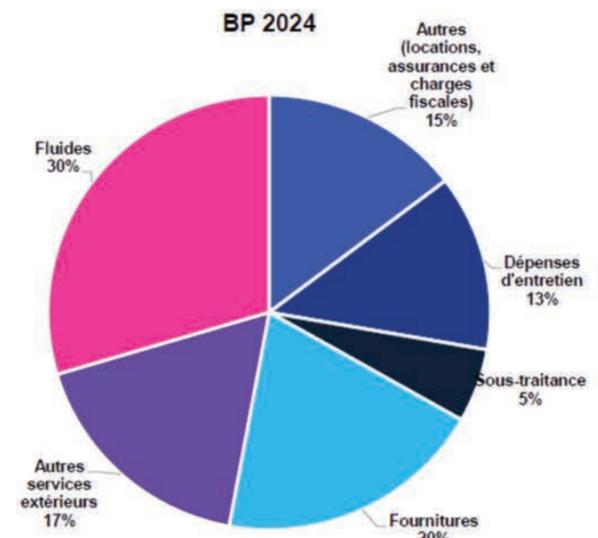
Avec un budget de fonctionnement s'élevant à 16 468 506,72 €, dont la moitié de charges de personnel (8 155 000 €) et un budget d'investissement de 7 963 137,05 €, les objectifs financiers de 2024 s'inscrivent dans la durée du mandat. Priorité étant donnée comme l'a rappelé Alix Janodet, adjointe au maire en charge des finances, lors de la présentation de celui-ci, au maintien de la charge fiscale des ménages, avec **l'absence de hausse des impôts locaux** (la seule hausse émanant des bases imposées par l'Etat) et ce tout en insistant sur **la poursuite des investissements**, en maintenant le niveau d'endettement.

Autres points mis en exergue, **le maintien du soutien au secteur associatif**, élément prépondérant de dynamisme local et la stabilisation des coûts de fonctionnements. Les recettes de fonctionnement étayent cet engagement. Les objectifs du budget 2024 en la matière portent sur une hausse du produit fiscal (le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases est fixé à 3,8% en 2024) et une recherche d'optimisation maintenue des autres recettes de fonctionnement par une meilleure gestion du patrimoine. Ce chapitre recettes de fonctionnement acte une baisse des dotations de l'Etat, liée à la non-reconduction du filet de sécurité.

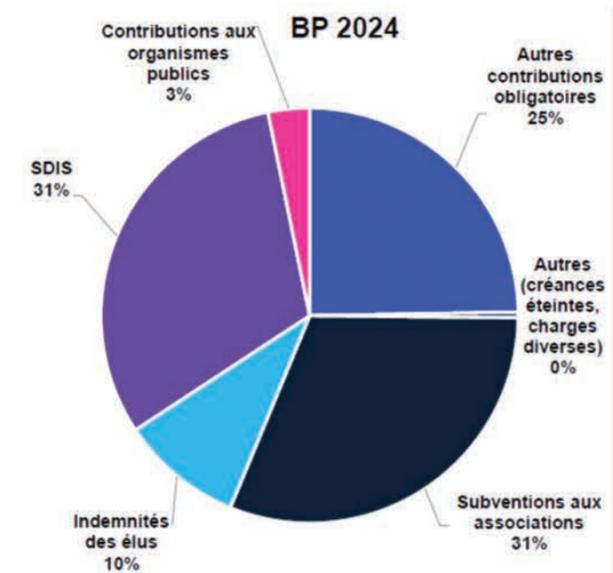
A cela se superpose une baisse des charges à caractère général, principalement liée à l'évolution de l'énergie et du carburant dans le cadre du groupement de commande porté par le SIEDA, les locations immobilières et charges de copropriété ainsi que les frais de téléphonie par une optimisation des contrats. Ces baisses sont en partie contrebalancées par des hausses résultant de choix politiques dont les repas scolaires, la maintenance des bâtiments, la maintenance et location de véhicules, l'entretien des fontaines, la remise en état des bornes incendies.

La hausse des charges de personnel résulte essentiellement de décisions gouvernementales de revalorisation et du glissement vieillissement technique. « Les autres charges de gestion courante connaissent également une hausse. » Cela s'explique notamment par une évolution des contributions et soutiens versés par la ville dont la participation au CCAS, des subventions exceptionnelles au titre de l'exercice 2024 versées aux budgets annexes de l'assainissement et du camping, les subventions attribuées aux associations pour les accueils de loisirs, la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

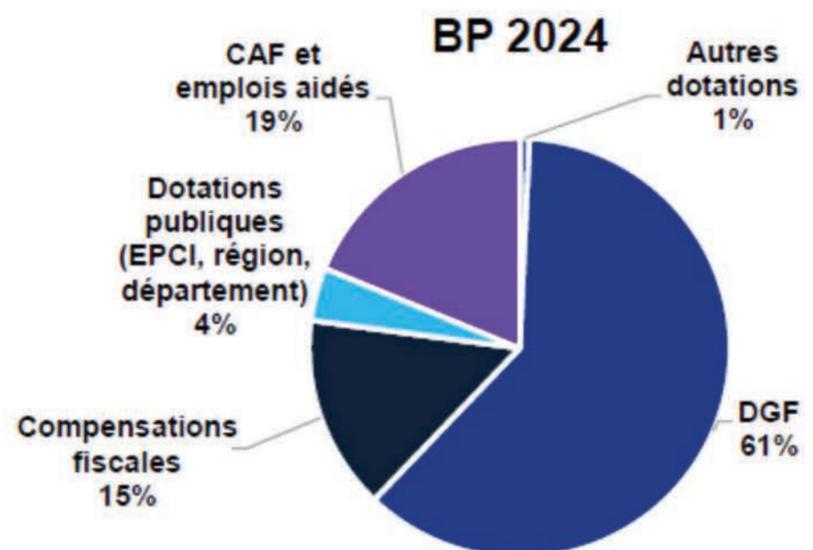
En matière de recettes d'investissement, les restes à réaliser (RAR) s'élèvent à 928 966 €. Le montant des recettes réelles d'investissement projetées au Budget 2024 monte donc à 3 044 528 €. Un emprunt d'équilibre est prévu pour 428 670,00 €. l'objectif étant de tendre vers une réduction de la dette globale de la collectivité. En matière de dépenses d'investissement, les restes à réaliser (RAR) s'élèvent à 532 071 € et le montant des dépenses réelles d'investissement projetées au budget s'élève à 5 200 625 €. La municipalité poursuivant son programme d'investissement dynamique, notamment au travers des projets suivants : la place Fontanges, l'Hôtel de police, la démolition de l'ancienne CPAM, le lancement de l'OPAH-RU, le Citypark des Augustins, la poursuite de la politique concernant l'éclairage public, le renouvellement d'équipements et entretien du patrimoine communal.



Dépenses de fonctionnement charges à caractère général.



Les autres charges de gestion courante.



Les recettes de fonctionnement.

CONTRAT DE VILLE

De nouvelles orientations pour soutenir au mieux les plus fragiles



Fin juillet 2024 en mairie a été signé le contrat de ville « Engagements quartiers 2030 » de Villefranche-de-Rouergue pour la période 2024-2030 en présence de Jean-Sébastien Orcibal, maire de Villefranche, de Charles Giusti, préfet de l'Aveyron, de Michel Delpech, président de Ouest Aveyron communauté, de Maria-Alice Pelé, vice-présidente de la Région Occitanie déléguée à la Politique de la ville, du Conseiller départemental Eric Cantournet ainsi que de nombreux autres représentants des quatorze signataires officiels du contrat de ville.

Le premier contrat de ville de Villefranche-de-Rouergue a été signé le 30 juillet 2015, pour le Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) Bastide – Tricot, en raison du bas niveau de revenus moyens des habitants. Il est devenu le cadre d'actions de la politique municipale de la ville. Il énonce les moyens mis en œuvre dans les quartiers par les différents signataires, la place nécessairement donnée aux habitants dans la gouvernance, les objectifs et axes prioritaires à valoriser.

Les contrats de ville, conclus pour la période 2015-2020 et prorogés par deux fois, sont arrivés à échéance le 31 décembre 2023. En juin 2023, l'Etat a lancé la dynamique "Engagements Quartiers 2030" qui vise à donner un nouvel élan, au plus près des besoins effectifs des habitants de chaque quartier prioritaire.

Les contrats « Engagement quartiers 2030 », qui remplacent les précédents contrats de ville, visent à construire avec les acteurs concernés, des quartiers plus sûrs, orientés vers le plein emploi, favorisant les solidarités et qui sauront s'inscrire pleinement dans la transition écologique. Ils sont issus d'objectifs nationaux et de diagnostics locaux. Ainsi, à Villefranche, une consultation citoyenne a eu lieu de juillet à septembre 2023, suivie à l'automne par des temps participatifs ouverts aux acteurs socio-professionnels du territoire.

Le résultat de ce processus participatif et partenarial a incité à porter l'effort autour de 5 axes thématiques et transversaux prioritaires : la promotion du développement économique, l'entrepreneuriat et l'accès à l'emploi, en levant différents freins (transports-mobilité, garde d'enfants, compétences numériques...), favoriser la cohésion sociale (enfance, jeunesse, soutien à la parentalité, éducation, santé, animation de la vie sociale, culturelle et sportive), améliorer l'habitat, le cadre de vie et le renouvellement urbain, faciliter la transition écologique, prévenir la délinquance, lutter contre le sentiment d'insécurité, l'insécurité et les incivilités, développer la citoyenneté, les valeurs de la République et la laïcité, promouvoir la réussite et l'égalité des chances, lutter contre les discriminations.

L'élargissement au quartier Lapeyrade

Les nouveaux contrats de ville formalisent des projets de territoires construits avec les habitants, les associations et les élus pour tenir compte des spécificités locales. Ils réitèrent l'ambition de l'État, à savoir mobiliser tous les leviers pour améliorer véritablement la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (les conditions et le cadre de vie).

C'est aussi un point de convergence d'un ensemble de politiques publiques locales, ciblées sur le QPV. À Villefranche il porte en particulier sur le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), les contrats Action cœur de ville et Bourgs centres Occitanie, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain (OPAH-RU) en Bastide, ou encore sur le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du patrimoine de la Bastide.

80% des habitants se sentent bien dans leur quartier

Le premier contrat de ville, à l'instar des autres politiques publiques mises en œuvre, a d'ailleurs produit des effets, comme en témoigne un questionnaire diffusé dans le cadre de la concertation citoyenne de l'été 2023. Près de 80 % des habitants ayant répondu se sentent « bien ou plutôt bien » dans leur quartier. Les principales améliorations constatées portent sur les transports-mobilités (correspondant à la mise en service du Bastibus, en juin 2022), les animations culturelles, sportives, de rue... en QPV (appel à projets du contrat de ville), ou encore le cadre de vie, l'habitat-logement et la sécurité.

Une nouvelle géographie prioritaire est entrée en vigueur le 1er janvier 2024, s'appuyant sur l'évaluation finale du contrat de ville, sachant que le critère unique des bas revenus reste le même.

Ainsi, le Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) de 2015 demeure, mais en plus il s'élargit au secteur Lapeyrade pour former le QPV Bastide-Tricot-Lapeyrade, dénombrant environ 2000 habitants. Le secteur Lapeyrade comprend : la rue Lapeyrade (n° 2 à 106 côté pair, n° 1 à 39 côté impair), la place de la République (n° 2 à 14) et la rue Charles de Seraincourt (n° 2 à 7).

Le Chiffre

48 Actions proposées

En 2024, 48 actions ont été déposées dans le cadre de l'appel à projets, contre 19 en 2021, pour un montant global de subventions allouées aux actions de 283 025 € (hors quartiers d'été) en 2024, contre 133 191 € en 2021.



ENVIRONNEMENT

La seconde vie de l'ancienne décharge de Solozard passe par le photovoltaïque



Lors de la signature de convention en mairie autour du maire Jean-Sébastien Orcibal.



La décharge de Solozard au terme de son exploitation en 2019.

Et un projet de plus à dimension environnementale pour la commune grâce à l'engagement conjoint de la ville et du Sydom Aveyron pour faire vivre un incroyable parc photovoltaïque sur les friches de l'ancienne décharge de Solozard. Ou comment prioriser le volet environnemental sur un site d'enfouissement des déchets.

Depuis le 1er janvier 2019, le site de l'ancienne décharge de Solozard ne réceptionne plus de déchets. Il est entré en période de suivi long terme, dite de post-exploitation. Propriété de la commune de Villefranche, suite au transfert de la compétence traitement des déchets, les terrains du site ont fait l'objet d'une mise à disposition au Sydom Aveyron. Après une réflexion impulsée il y a plus de deux ans, suivie d'une étude sur les quatre saisons d'une année, les deux collectivités ont souhaité valoriser ces parcelles inutilisées en lançant l'implantation d'un parc photovoltaïque. Les deux collectivités ont ainsi conclu une convention de partenariat ayant pour objectif de mettre en œuvre de manière effective le projet. Après Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), sa conception, sa construction, et son exploitation jusqu'au démantèlement du parc photovoltaïque ont été confiées au groupe Urbasolar, acteur majeur de la filière photovoltaïque française et européenne.

Locomotive verte du territoire

Ce nouveau projet s'inscrit dans le cadre de la loi du 3 juillet 2005, fixant les orientations de la politique énergétique, qui habilite les communes et leurs groupements à intervenir en matière d'utilisation et de production d'énergies renouvelables. Il se positionne de fait comme une volonté forte, d'autant qu'il sera accompagné de mesures environnementales majeures, dans le prolongement des actions menées depuis 2020 (Bastibus, mobilités douces, éclairages led...) par l'équipe municipale. Comme aime à le souligner Jean-Claude Carrié, premier adjoint au maire, « Villefranche s'impose comme la locomotive verte du territoire ». Exemple de reconversion réussie d'un ancien site d'enfouissement, Solozard bénéficiera ainsi d'une seconde vie. L'intégration du parc photovoltaïque dans son environnement, sera une autre des priorités, au même titre que le maintien et le développement de la biodiversité sur cet espace où niche, par exemple, le Milan Royal.

Un quart de la population villefranchoise alimenté

Le projet a été officiellement lancé jeudi 20 juin dernier avec la signature de la convention entre la commune, le Sydom et la société Urbasolar. Jusqu'en septembre 2027 auront lieu l'étude d'impact, la conception du parc photovoltaïque, l'étude de raccordement, l'information, le dépôt du permis de construire, et l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie. La construction démarra en septembre 2027 pour se poursuivre jusqu'en mars 2028 où est prévu le début de la production d'électricité. La production annuelle estimée à environ 6 800 MWh/an, correspond à la consommation électrique moyenne d'environ 1 524 foyers, représentant environ 3 399 personnes, soit un quart de la population villefranchoise.

En Chiffre

Une redevance d'immobilisation de 700 000 € due à la signature de la convention jusqu'à la mise en service de la centrale sera versée par Urbasolar. Une redevance annuelle de 82 000 €/HT sera, elle, due dès sa mise en service et ce pendant 30 ans. Au total durant le temps de l'exploitation plus de 3,2 M/€ seront perçus par la commune de Villefranche et le Sydom et partagés comme suit : 70% pour la collectivité locale et 30% pour le Sydom.

Ils ont dit

Lors de la signature de la convention dans la salle du conseil municipal, élus et présidente et se sont exprimés.

Jean-Sébastien Orcibal maire de Villefranche : « Cette opération d'envergure s'inscrit dans la ligne verte qui est la nôtre grâce au travail de fond que nous menons sur les volets environnementaux et patrimoniaux. »

Florence Cayla, présidente du Sydom : « Notre volonté est de permettre la production de davantage d'énergies renouvelables, ce qui est rendu possible par la post exploitation du site de Solozard, qui reste propriété de la commune, d'où notre travail en commun. »

Jean-Claude Carrié, premier adjoint au maire : « Ce projet est un plus indéniable pour notre commune car, comme depuis le début du mandat, nous restons dans la dimension verte qui demeure le fil conducteur de notre action municipale. »

En Occitan SVP !



Capelada a la corala d'estiu del collègi Francis Carco

Cantar davant mai de 1500 personas, sens que la votz tremòle, en preludi al concèrt de Nadau, e just après las voses d'Opéra Bastide, èra una brava escomesa per la quizenada de collegians de la corala d'estiu del collègi Francis Carco, lor ensenhaira e l'acordeonista que los acompanhava. Un repetòri volgut cort, mas fòrt tonic associant composicions, amb d'unas de Nadau justament, tròces tradicionals, abans d'acabar per un « Se Canta » d'antologia interpretat amb la complicitat de Yan de Nadau e la participacion afogada e totala del public. Çò que caliá per s'estremitir dins aquela serada mosta sus fons d'auratge. Un polit moment compartit, que pròva tanben l'importància de la seccion bilingüa occitan-francés del grop escolar Robèrt Fabre del Tricot per tal de perpetuar e transmetre la « lenga nòstra » a las joves generacions. E aquò per que ne fagan aitant a l'entorn d'eles o sus un grand empont coma lo de la plaça Bernard Lhez.



Les jeunes choristes avec Yan de Nadau.

Coup de chapeau à la chorale d'été du collège Francis Carco

Chanter devant plus de 1500 personnes, sans que la voix tremble, en prélude au concert de Nadau, et juste après les voix d'Opéra Bastide, tenait du sacré challenge pour la quinzaine de collégiens de la chorale d'été du collège Francis Carco, leur enseignante et l'accordeoniste qui les accompagnait. Un répertoire voulu court, mais très tonique associant compositions, dont certaines de Nadau justement, morceaux traditionnels avant de finir par un « Se Canta » d'antologie interprété avec la complicité de Yan de Nadau et repris en fond et à l'unisson par le public. De quoi donner des frissons en cette soirée moite sur fond d'orage. Un beau moment partagé, démontrant aussi l'importance de la section bilingue Occitan-Français au groupe scolaire Robert Fabre du Tricot afin de perpétuer et transmettre la « lenga nòstra » aux jeunes générations. Et ce pour qu'à leur tour ils en fassent de même autour d'eux ou sur une grande scène comme celle de la place Bernard Lhez.

TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

Groupe Majorité

« Une montée en puissance des travaux et des réalisations »

« Le citoyen attentif aura pu constater, ces derniers mois, une accélération des travaux sur le périmètre public de notre commune. Que ce soit pour créer des cheminements, aménager des places, aérer des espaces urbains, rénover des bâtiments destinés à accueillir des associations, ou encore mettre en valeur des équipements, le personnel des ateliers municipaux intervient avec le plus grand professionnalisme. C'est ainsi que l'église des Augustins a été en partie rénovée, que plusieurs bâtiments du square Saint-Jean ont été abattus en vue d'accueillir le futur city-stade, que les cheminements piétonniers de la route de Montauban et de la route de Farrou ont été réalisés, que la place de la République a été désimperméabilisée et réaménagée, et que plusieurs rues ont été regroudronnées. Il serait difficile ici de faire la liste de tous les travaux réalisés en interne. On soulignera en tous cas la montée en compétence des agents, dans une logique d'efficacité mais aussi d'épanouissement au travail, sans compter que la régie municipale s'avère souvent moins coûteuse que l'appel à des tiers privés. La mairie s'est aussi dotée d'un véritable bureau d'étude en interne, capable d'établir des plans et de suivre un projet de A à Z. Plus autonome dans ses réalisations, la collectivité est ainsi mieux armée pour atteindre ses objectifs, dans l'intérêt de tous les Villefranchois.

Mais le but n'est pas pour autant d'évacuer les entreprises privées. Sur certains projets, ces dernières travaillent main dans la main avec les équipes municipales, dans une logique de complémentarité. Cela a été le cas pour la Maison des Jeunes Citoyens. C'est aussi le cas pour la rénovation du bâtiment destiné à accueillir le futur hôtel de police municipale, à l'angle des rues Bories et Camille Roques.

Enfin, pour les travaux les plus lourds et les plus structurants, il est fait appel à des entreprises de BTP spécialisées, ce qui n'empêche pas les équipes municipales d'intervenir sur des points précis. Ce sera notamment le cas pour la rénovation de la place Fontanges, destinée à devenir le nouveau poumon vert de notre cité.

Pour tous les travaux, la logique est la même : emploi de matériaux locaux, sobriété énergétique, respect de l'environnement et souci de l'esthétique, dans la perspective d'une ville durable.

Les vingt-six élus du groupe Osons pour Villefranche !

Groupe Opposition

« Une maison de santé dans l'ancienne Sécu... plutôt que détruire un bâtiment fonctionnel et accessible PMR »

Cet été et depuis la rentrée, Villefranche-de-Rouergue a brillé grâce à l'engagement et à la passion des nombreuses associations et bénévoles qui ont animé notre ville. Que ce soit par des événements festifs, sportifs ou culturels, ils ont su créer une ambiance chaleureuse et accueillante. Les habitants et les touristes de passage ont pu découvrir une ville riche en patrimoine et en diversité.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à ces moments inoubliables : leur énergie et leur dévouement ont non seulement renforcé le lien social, mais ont aussi permis de mettre en valeur les savoir-faire locaux.

Nous tenons aussi à apporter tout notre soutien aux services municipaux qui sont confrontés à un contexte difficile à l'intérieur de la mairie et aux incivilités en ville.

Notre centre-ville est en grande souffrance et la communication massive du Maire ne le fait malheureusement pas oublier à tous ceux qui ont envie d'y croire. Nous en faisons partie et nous sommes aux côtés de tous ceux qui portent des initiatives.

Quatre ans ont passé depuis l'élection du nouveau maire et les belles promesses municipales ne produisent aucun véritable changement. Nous continuerons à alerter les Villefranchois sur les dérives (finances de la commune, gestion des ressources humaines, opacité...) tout en faisant des propositions constructives. Ainsi, alors que le projet de Maison de Santé pour accueillir des médecins semble enlisé en raison de coûts énormes, nous proposons de réaliser cet équipement, qui est absolument nécessaire, dans le bâtiment moderne et accessible de l'ancienne Sécu, allées Aristide Briand. C'est une proposition raisonnable, à coût minime, et qui peut être réalisée rapidement. L'idée de la mairie de raser ce bâtiment est une aberration, nous nous y opposerons.

« Villefranche 2020-2026 » : Laurent Tranier, Françoise Mandrou-Taoubi, Véronique Roux, Guy Brugier, Georges Do Rozario, Sylvie Drapenski
villefranche20202026@gmail.com



Opération Programmée d'Amélioration
de l'Habitat et de Renouvellement Urbain
Bastide de Villefranche-de-Rouergue

2023-2027

VIVRE
EN
CŒUR DE VILLE
BASTIDE



Profitez des
nombreuses aides aux
travaux pour vivre dans
un cadre d'exception !

Portée par la **commune de Villefranche-de-Rouergue**,
cette opération facilite la rénovation d'un bâti de caractère.
Découvrez notre dispositif pour vous accompagner dans **la rénovation
d'un bien immobilier dans une cité patrimoniale**, et vous aider dans
son financement.

Une opportunité à saisir !

Contact : oc'téha : tél 05 65 73 65 76